

Tél 01 64 02 46 63 Fax Courriel Ce.077 1552u@ac-creteil.fr	☐ Maternelle ☒ Elémentaire ☐ Primaire	☒ 1 ^{er} trimestre ☐ 2 ^{ème} trimestre ☐ 3 ^{ème} trimestre ☐ extraordinaire	Date Le 07 /11 /2020 De 18H00 à 20H00
---	---	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mme WIART ● Mme VIX ● ●	● ● ● ●
Membres du RASED	● ●	● ●
IEN ou son représentant	● Mme GIGON	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme AFONSO ● Mme NEBATI ● ●	● ● ● ●
Le maire ou son représentant	●	●
Conseiller municipal	● Mme VIARD présidente du SIVOM	● M. HIMONET vice président du SIVOM
Autres membres invités	● ●	● ●
Absent(es) ● ●	Absent(es) excusé(es) ● Mme GIGON ●	● ●

Président(e) de séance : Mme WIART	Secrétaire de séance : Mme VIX
---------------------------------------	-----------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école (propositions)

1. Présentation des divers membres du CE
2. Présentation du règlement du conseil d'école pour l'année 2020/2021
3. Organisation pédagogique de l'école : les effectifs, les classes, les enseignants, les intervenants, la projection des effectifs pour 2021/2022
4. Sécurité : exercice d'évacuation n°1
5. Sorties au 1^{er} trimestre
6. Bilan délocalisation
7. Coopérative
8. Questions au SIVOM : nouveau départ et recrutement des animateurs- activités des élémentaires le mercredi et les vacances- tarif du centre dégressif pour les parents dont l'enfant est délocalisé à Gustave Ribaud-tarif de la cantine-informations sur les menus sans porc-quantité à la cantine pour les élémentaires-Travaux futurs sur l'école élémentaire Val Guermantes
9. Dates et horaires du prochain conseil d'école

- 1 Présentation des divers membres du CE
- 2 Présentation du règlement du conseil d'école pour l'année 2020/2021
- 3 Organisation pédagogique de l'école : les effectifs, les classes, les enseignants, les intervenants, la projection des effectifs pour 2020/2021
-Pour la rentrée 2020, l'école accueille 113 élèves.

Répartition 5 classes		
CP	Mme Wiart / M. Penin Déchargée le jeudi	21
CE1	Mme Bailly	26
CE2	Mme Kramp	26
CM1	Mme Delmotte	19
CM2	Mme Vix	21

Mme Bailly assure l'intérim de direction. En cas d'absence de l'une et de l'autre, Mme Kramp assurera l'intérim.

- Les intervenantes sur le temps scolaire:

Mme Petiot intervient en EPS dans toutes les classes, séances financées par le SIVOM.

Melle Oliviera interviendra en musique en CP, CE1, CE2 et CM2 et Mme Welter en CM1, séances financées par le SIVOM, la Communauté de Communes et le Conseil départemental.

Les enseignantes remercient la Communauté de Communes et le SIVOM qui financent ces interventions.

- Projection des effectifs pour 2021/2022

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
23	21	26	26	19	115

4 Sécurité : exercice d'évacuation n°1

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 10 septembre 2020. RAS

5 Sorties au 1er trimestre

En référence à la circulaire de rentrée et au vu des conditions sanitaires, la priorité dans l'école a été donnée au rattachement scolaire.

Aucune sortie n'est programmée au 1^{er} trimestre.

Dans toutes les classes : les incorruptibles-Concours d'énigmes mathématiques : koala pour les CP et CE1, kangourou pour les CE2, CM1 et CM2- Infirmière scolaire « Apprendre à Porter Secours »-

Projet Education au Développement Durable : les poules pour la gestion des déchets, le tri des déchets en classe, la collecte des piles, le recyclage des cartouches d'encre imprimantes,, à venir.

Intervention de M. Chocat, Enseignant Ressources Difficultés de Comportement, sur proposition de l'Inspection, sur le thème du harcèlement, en CM2.

6 Bilan délocalisation :

Mme Delmotte : « Je tiens à remercier les personnels mairies et SIVOM surtout Mme Viard, présidente du SIVOM, avec qui j'étais en relation et qui s'est montrée réactive à chacun de mes messages, avec un réel souci de chercher à solutionner chaque problème ou inconvénient soulevés.

- concernant le déménagement en juillet :

Je dois avouer que la fin d'année était plutôt difficile : entre faire les cartons alors qu'on nous accueillions encore des élèves, dans des conditions particulières, avoir besoin de matériel déjà sous cartons,...Et tenter de communiquer et répondre au mieux aux parents, qui, de manière légitime et compréhensible, exprimaient leurs questions, doutes ou mécontentement...

Comme prévu, le 29 juin, le déménagement a commencé ! 26 cartons de livres + 17 gros cartons + plusieurs meubles (armoires, tableau mobile,...) + les tables le 6 juillet. Un grand merci à la mobilisation de tous les renforts humains présents ces jours-là !

- concernant l'aménagement de ma classe :

L'aménagement m'a mobilisée jusqu'à mi-juillet. Je suis venue chaque jour pour organiser au mieux la classe. Je tiens à remercier plusieurs parents d'élèves qui m'ont très gentiment et spontanément proposé leurs aides.

J'adresse mes remerciements particulièrement pour les investissements réalisés :

* j'ai obtenu rapidement les clés et bips d'alarme de l'école

* une commande spéciale pour un nouveau tableau aimanté a été effectuée et le nouveau tableau a été livré le 16/09,

* un écran pour vidéoprojecteur m'a été prêté

* un vidéoprojecteur a été commandé et livré le 31/08 (appareil que j'utilise tous les jours !!)

- concernant les parents :

Des échanges ont été mis en place entre eux et moi dès le 26 juin, via la plateforme classroom et via les mails. Je postais le compte rendu du déménagement/aménagement et une foire aux questions pour répondre au mieux à leurs nombreuses interrogations.

J'ai proposé une visite en photos de l'école intérieur et extérieur.

Une "visite" a été proposée le samedi 11 juillet de 9h à 11h, plus de la moitié des familles sont venues (11 familles sur les 19 étaient présentes). Les parents étaient déçus de ne pouvoir visiter que ma classe...

- concernant les retours et la première période :

Les enfants se sont très vite adaptés et expriment beaucoup de satisfaction et de joie d'être dans cette nouvelle école. Nous avons été, eux et moi, très bien accueillis par tous, enseignants et élèves. Pour ma part, tout se passe très bien et je travaille dans de très bonnes conditions. »

Mme Kramp remercie les personnes qui l'ont aidée à monter ses cartons et installer les tables.

Mme Wiart, directrice, remercie le SIVOM pour l'achat d'une webcam et de hauts parleurs pour l'organisation des conseils des maîtres.

7 Coopérative

Coopérative de l'école (association Val Guermantes) : 2443,62€

Recettes	Dépenses
Dons des parents : 2280 € Subvention Mairie de Guermantes en août : 1000 €	15 € par classe pour les coopératives des classes, soit 1680€.

Les enseignants remercient la Mairie de Guermantes pour le versement de la subvention.

L'association «coopérative scolaire école élémentaire Val Guermantes» est déclarée en sous-préfecture. Le bureau est composé comme suit : Mme Wiart présidente, Mme Kramp trésorière et Mme Bailly secrétaire. Mmes Wiart et Bailly ont la signature sur le compte. Aucun autre enseignant n'a souhaité faire partie du bureau et avoir la signature sur le compte mais cette année.

Coopératives des classes:

Les enseignants remercient les parents pour leur participation volontaire à la coopérative.

		Dépenses
Classe CP	reste : 287,05€	Matériel pour les anniversaires
Classe CE1	reste : 331€	Abonnement au petit quotidien
Classe CE2	reste : 390€	
Classe CM1	reste : 261,50€	Pack jeux maths CM1
Classe CM2	reste : 291,50€	Pack jeux maths CM2

Les cahiers de coopérative sont présentés et circulent lors du conseil.

8 Questions au SIVOM :

-Nouveau départ et recrutement des animateurs :

- . Mme Breguier, directrice du centre, est en arrêt maladie. Elle quitte son poste fin décembre. Son remplaçant est en cours de recrutement et M. Le Sidaner, directeur adjoint du centre de loisirs, a postulé pour le poste.
- . Ibrahim est parti avant les vacances et a été remplacé par Sonia
- . Olivier va partir le 6 novembre et sera remplacé par Rolland
- . Remy reprendra le complément du mi-temps thérapeutique de Céleste (17h30) à partir du 9 (principalement sur les études, l'accueil du jeudi soir, quelques midis et sur le centre de loisirs.

-Activités des élémentaires le mercredi et les vacances :

Voici comment se découpe la journée des élémentaires sur les temps de centre de loisirs :

- . 7h30-9h arrivée des enfants, jeux libres
- . 9h-9h30 : rassemblement des enfants pour leur expliquer le déroulement de la journée, le thème choisi et mettre en place un débat au besoin.
- . 9h30 au plus tard, début d'une activité manuelle sur le thème choisi. Puis, lorsque l'activité manuelle est terminée, les enfants passent à une activité sportive ou un jeu jusqu'à 11h30.
- . 11h30 rassemblement des enfants, lavage des mains pour aller à la cantine.
- . 11h30-12h30 temps de restauration.
- . 13h temps calme (Chanson, lecture, petit film, jeux calmes...)
- . 13h30 temps libre pour se défouler (extérieur si le temps le permet sinon dans la salle de motricité - Jeux de ballons, relais, chats...)
- . 14h une activité manuelle ou un jeu organisé.
- . 16h Goûter
- . de 17h à 18h45 jeux libres pendant l'accueil des parents.

Nous sommes en train de mettre en place des projets d'animations communs entre les élémentaires et le maternelles (chacun selon leurs niveaux)

A terme nous aimerions pouvoir proposer un planning moins strict et plutôt un projet d'animation à suivre sur une période donnée.

Les plannings seraient donc moins détaillés et respectés selon les temps naturels des enfants (une activité peut durer une seule demi-journée pour un enfant alors qu'un autre aura besoin de 2 jours pour la réaliser). L'idée étant de respecter le rythme des enfants et de leur faire prendre confiance en eux plutôt que de les obliger à réaliser une activité en un temps donné.

En revanche, des photos seront régulièrement mises sur le site du SIVOM pour que les parents puissent suivre les progrès du projet d'animation et de leurs enfants.

Les prochains projets d'animation que nous souhaitons mettre en place sont les suivants :

. Environnement et météo : (Construction d'une station météo, observation des phénomènes naturels, vidéos de présentation de la météo dans le monde, comment prédire la météo, mobiles nuages (les différentes formes de nuages), maquette ludique sur le cycle de l'eau, fresque ludique "Quel temps fait-il ?" ...)

. Les légendes de Noël : tout en restant dans la laïcité, nous aborderons, à travers des activités, jeux, contes, les légendes qui parlent des fêtes de Noël (Scrooge, Le petit renne au nez rouge...)

-Tarif du centre dégressif pour les parents dont l'enfant est délocalisé à Gustave Ribaud

La gestion entre les écoles Val Guermantes et G. Ribaud diffèrent. Six familles sont concernées. M. Himonet précise qu'elles bénéficieront d'un tarif dégressif sur la facture du SIVOM, mais pas de modification de tarif pour la

Mairie de Conches. La Mairie de Conches est ouverte à la discussion. Des commissions vont être mises en place. Tout sera remis à plat en 2021.

-Tarif de la cantine

Le tarif est fixe sur les deux écoles.

Un marché va être relancé sur le choix du traiteur au début de l'année 2021 et les représentants de parents d'élèves seront associés, comme à chaque fois.

-Informations sur les menus sans porc

Les représentants de parents d'élèves demandent quels sont les plats de substitution car le traiteur ne l'indique pas. Les parents concernés veulent savoir en amont quel substitue va être proposé à leur enfant.

La demande sera faite au prochain traiteur.

-Quantité à la cantine pour les élémentaires

Les représentants de parents d'élèves rapportent que des enfants de CM1 disent qu'ils peuvent se resservir à la cantine de G Ribaud alors qu'il ne le pouvait pas à la cantine de Val Guermantes.

Mme Viard, présidente du SIVOM, rappelle que le traiteur est le même dans les deux écoles et le grammage également. Elle se rend régulièrement à la cantine et n'a rien observé de particulier à ce sujet. Ce sont les animateurs qui servent les enfants et si on sert chacun sa part, il n'y a pas possibilité de se resservir si les portions sont individuelles.

-Travaux futurs sur l'école élémentaire Val Guermantes

Mme Viard, présidente du SIVOM, indique qu'il n'y aura pas de délocalisation tous les ans. La classe de CM1 reviendra à l'école Val Guermantes pour la rentrée 2021.

Cette phase de travaux est pour trois ans, car soumise à des subventions triennales. Les travaux continueront en janvier 2021 jusqu'à juin, 8 entreprises interviendront. Le désamiantage et le déplombage ont été réalisés.

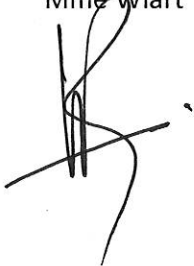
Il n'y aura pas de grands travaux pendant les trois ans à venir.

9 Dates et horaires du prochain conseil d'école:

Lundi 8 mars 2021 de 18h00 à 20h00. A Confirmer.

19h 15 : fin de la séance.

Directrice
Mme Viard



Secrétaire
Mme Vix

